



من رئيسة بلدية قرطاج
إلى
السيد المدير العام لصندوق القروض
ومساعدة الجماعات المحلية
(عن طريق السيد رئيس الفرع الجهوي بتونس)

ملاحظات	عدد الأوراق	محتوى الأوراق
يحال عليكم تبعا لمكتوبكم عدد 3666 بتاريخ 08 سبتمبر 2017، والسلام. ✓	04 08	<ul style="list-style-type: none">• بطاقة تصنيف المشاريع• تقرير الثلاثي الأول لسنة 2022 حول إجراءات التصرف البيئي والاجتماعي، المشاريع الاستثمارية المدرجة ضمن برنامج التنمية الخضراء والحوكمة المحلية للفترة 2021-2022.
	12	الجملة

الحمد لله توصلت بالأوراق المبينة أعلاه

في

الموجهة له

رئيسة البلدية
حيادة بيوض





LISTE DE VÉRIFICATION POUR LE TRI DES PROJETS

Collectivité Locale: Municipalité de Carthage

➤ Informations sur le projet :PAI 2021

- Intitulé du sous projet : Etude voirie à Carthage (lot1 : Aménagement des trottoirs , lot2 : Réhabilitation des chaussées).
- Coût prévisionnel du Projet : 285 MD .
- Date prévue de démarrage des travaux : 03/01/2022
- Nombre de bénéficiaires (Ménages, population) : ~17 Mille.
- Zone d'intervention (Quartiers défavorisés, centre ville,) : Yasmina , , Byrssa ,Salammbô et Hannibal
- Superficie desservie : 4000 m² trottoirs +4400 m² enrobé
- Superficie de l'emprise du projet, y compris l'installation du chantier :10000 m²
- Autres précisions : Le Projet de Réaménagement des trottoirs en pavés autobloquant et aménagement des voiries à Carthage Conserve presque les mêmes emprise.

➤ Critères environnementaux et sociaux de non éligibilité du sous projet au financement du programme (PforR)

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il:		
1. Nécessiter l'expropriation de surfaces importantes de terrain. (>1ha)?		X
2. Nécessiter le déplacement involontaire d'un nombre élevé de familles ou de personnes (> 50personnes)?		X
3. Produire des volumes importants de polluants solides ou liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet (Par exemple, des installations de traitement des eaux usées, de stockage ou d'élimination de déchets solides)?		X
4. Nécessiter des mesures d'atténuation ou de Compensations onéreuses qui risquent de rendre le projet inacceptable sur le plan financier ou social?		X
5. Générer des déversements de déchets liquides ou solides en continue dans le milieu naturel (par exemple en cas d'absence d'infrastructure existante de traitement)?		X
6. Affecter les écosystèmes terrestres ou aquatiques, la flore ou la faune protégées (zones protégées, forêts, habitat fragile, espèces menacées) ou abritant des sites historiques ou culturels, archéologiques classés?		X
7. Provoquer des changements dans le système hydrologique (Déviation des canaux, Oued, modification des débits, ensablement, débordement, ...) ?		X
8. Comprendre la création d'abattoirs, de STEP, de centre de transfert des déchets, de décharges contrôlées?		X

➤ Vérification de la nécessité ou non d'une évaluation environnementale et sociale

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il:		
9. Porter atteinte aux conditions de subsistance des populations locales (affecte les activités commerciales locales, agricoles ou autres, les récoltes, les marchands installés en bord de route ou dans les rues, entrave l'accès aux ressources naturelles, aux biens et services et les biens communs tels que les points d'eau, les routes communautaires,)		X
10. Impliquer l'installation d'activités connexes au sous projet (Par exemple, centrale d'enrobé pour le revêtement des voiries, carrières de sable et de granulats, etc.)?		X
11. Générer des nuisances et des perturbations <u>fréquentes</u> aux riverains, aux usagers et aux concessionnaires (Poussières, bruits, difficultés d'accès aux logements, déviation de la circulation, déplacement des réseaux existants, coupure d'eau, d'électricité, etc.) (Fréquentes : de fréquences continues > (06) Six heures par jour tout le long de la phase travaux et en dehors des heures de repos officielles.)		X
12. Être implanté sur un terrain accidenté, érodé, à forte pente, inondables, d'accès difficile, ...)?		X
13. Être implanté sur un terrain nécessitant un changement de vocation et ou des autorisations spéciales (Par exemple, Décision de changement de vocation, autorisation d'occupation du DPH, du DPM, DPR, avis préalable de l'ANPE sur l'évaluation environnementale préliminaire du projet,) NB : le changement de vocation concerne les terres agricoles.		X
14. Provoquer la dégradation des espaces verts, l'arrachage d'arbres, le colmatage des conduites des ouvrages de drainage existant ?		X
15. Générer des déversements accidentels ou occasionnels de déchets solides ou liquides dans le milieu naturel (Exemple, trop plein d'une station de pompage des eaux usées, déchets de chantier,)?		X
16. Nécessiter la modification des logements (Par exemple, surélévation de la côte zéro pour permettre le raccordement des eaux usées ou pour éviter le retour des eaux et l'inondation)?		X
17. Nécessiter l'ouverture et l'aménagement de nouvelles rues ou routes ou l'élargissement de routes/rues existantes comprenant un tronçon unique > 1000 ml et/ou de linéaire total cumulé > 5 km ?		X
18. Nécessiter la création d'un réseau de drainage enterré et/ou un réseau d'assainissement, et/ou réseau d'alimentation en eau potable?		X
19. Comprendre un réseau d'irrigation des espaces verts par les eaux usées traitée?		X
20. Comprendre la création d'établissements municipaux (Exemples : dépôts et ateliers de réparation, marchés aux bestiaux, marché de gros, marchés hebdomadaires marchés municipaux		X

Conclusion: Le projet est classé dans la catégorie C

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en préparation

Commune : de Carthage

Période (trimestre) : première trimestre 2022

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- Description de l'état global d'avancement des différentes étapes d'étude (Études techniques, PGES, Consultation publique, ...),
- Description des problèmes rencontrés à ce niveau (phase préparation : étude, préparation DAO, conclusion du marché ou contrat travaux),
- Description des résultats obtenus par l'intégration des nouvelles procédures, pour garantir la conformité au MT et guides,
Inclure des exemples de justificatifs en annexe (Liste de vérification, liste des bureaux d'études ou consultants recrutés, PV de réunions, photos, etc)

b) Détails par projet

N°	Projet	Catégorisation du projet (Suite au tri)		Etude Environnementale requise		Avancement PGES		Consultation publique pour le PGES		Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier (*)		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observations (**)	
		B	C	PGES	CGEAC	provisoire	validé	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action		
01			x						x		x		x		x			x		

01 : Etude voirie à Carthage (lot1 : Aménagement des trottoirs , lot2 : Réhabilitation des chaussées).

- (*) La commune à procédé pour la mise en œuvre du projet à une opération d'ordre foncière (acquisition de terrains à l'amiable, cession volontaire, expropriation ou occupation temporaire de terrain)
- (**) Préciser si les mesures environnementales (PGES; CGEAC) ont été ou seront incluses dans le DAO marché ou contrat travaux selon le cas,
Indiquer les actions clés : les difficultés rencontrées, les risques d'accidents environnementaux majeurs, mentionner les blocages, mesures de déplacements de personnes s'il y a lieu,)

Récapitulatif :

Nb de projet en cours de préparation (par catégorie)
Nb de PGES ou CGEAC réalisés :Nb de consultations publiques réalisées :
Nb de PGES validés :

c) Aspects fonciers

Les formulaires ci-dessous seront éventuellement remplis pour chaque projet selon le cas :

Formulaire à remplir en cas de cession volontaire

Description des parcelles, mode d'acquisition et Information							
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m ²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Observations
Nb Total		Total surface					

Formulaire à remplir en cas d'acquisition à l'amiable

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Superficie de la parcelle endommagée et ou occupée	Statut foncier	Durée d'occupation	Type de culture pratiquée	Nom d'ayants droit	Statut	Prix fixé par ha	Montant fixé de l'indemnisation	Montant reçu	Date de réception	Observations
Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Coûts induits

Formulaire à remplir en cas d'expropriation

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
n° Parcelle	Statut juridique	Surface en m ²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayant droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Récapitulatif :

- Surface totale cédée à l'amiable (en m²)
- Surface totale acquise à l'amiable (en m²)
- Surface totale occupée temporairement (en m²)
- Surface totale expropriée (en m²)
- Nombre de plans de réinstallation
- Difficultés rencontrées
- Coûts induits

d) Dossier des annexes

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu


SERVICE TECHNIQUE
ALOUI Mourad



LISTE DE VÉRIFICATION POUR LE TRI DES PROJETS

Collectivité Locale: Municipalité de Carthage

➤ Informations sur le projet : PAI 2021

- Intitulé du sous projet : Etude voirie à Carthage (lot1 : Aménagement des trottoirs , lot2 : Réhabilitation des chaussées).
- Coût prévisionnel du Projet : 285 MD .
- Date prévue de démarrage des travaux : 03/01/2022
- Nombre de bénéficiaires (Ménages, population) : ~17 Mille.
- Zone d'intervention (Quartiers défavorisés, centre ville,) : Yasmina , , Byrssa ,Salammbô et Hannibal.
- Superficie desservie : 4000 m² trottoirs +4400 m² enrobé
- Superficie de l'emprise du projet, y compris l'installation du chantier :10000 m²
- Autres précisions : Le Projet de Réaménagement des trottoirs en pavés autobloquant et aménagement des voiries à Carthage Conserve presque les mêmes emprise.

➤ Critères environnementaux et sociaux de non éligibilité du sous projet au financement du programme (PforR)

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il:		
1. Nécessiter l'expropriation de surfaces importantes de terrain. (>1ha)?		X
2. Nécessiter le déplacement involontaire d'un nombre élevé de familles ou de personnes (> 50personnes)?		X
3. Produire des volumes importants de polluants solides ou liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet (Par exemple, des installations de traitement des eaux usées, de stockage ou d'élimination de déchets solides)?		X
4. Nécessiter des mesures d'atténuation ou de Compensations onéreuses qui risquent de rendre le projet inacceptable sur le plan financier ou social?		X
5. Générer des déversements de déchets liquides ou solides en continue dans le milieu naturel (par exemple en cas d'absence d'infrastructure existante de traitement)?		X
6. Affecter les écosystèmes terrestres ou aquatiques, la flore ou la faune protégées (zones protégées, forêts, habitat fragile, espèces menacées) ou abritant des sites historiques ou culturels, archéologiques classés?		X
7. Provoquer des changements dans le système hydrologique (Déviation des canaux, Oued, modification des débits, ensablement, débordement, ...) ?		X
8. Comprendre la création d'abattoirs, de STEP, de centre de transfert des déchets, de décharges contrôlées?		X

➤ Vérification de la nécessité ou non d'une évaluation environnementale et sociale

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il:		
9. Porter atteinte aux conditions de subsistance des populations locales (affecte les activités commerciales locales, agricoles ou autres, les récoltes, les marchands installés en bord de route ou dans les rues, entrave l'accès aux ressources naturelles, aux biens et services et les biens communs tels que les points d'eau, les routes communautaires,)		X
10. Impliquer l'installation d'activités connexes au sous projet (Par exemple, centrale d'enrobé pour le revêtement des voiries, carrières de sable et de granulats, etc.)?		X
11. Générer des nuisances et des perturbations <u>fréquentes</u> aux riverains, aux usagers et aux concessionnaires (Poussières, bruits, difficultés d'accès aux logements, déviation de la circulation, déplacement des réseaux existants, coupure d'eau, d'électricité, etc.) (Fréquentes : de fréquences continues > (06) Six heures par jour tout le long de la phase travaux et en dehors des heures de repos officielles.		X
12. Être implanté sur un terrain accidenté, érodé, à forte pente, inondables, d'accès difficile, ...)?		X
13. Être implanté sur un terrain nécessitant un changement de vocation et ou des autorisations spéciales (Par exemple, Décision de changement de vocation, autorisation d'occupation du DPH, du DPM, DPR, avis préalable de l'ANPE sur l'évaluation environnementale préliminaire du projet,) NB : le changement de vocation concerne les terres agricoles.		X
14. Provoquer la dégradation des espaces verts, l'arrachage d'arbres, le colmatage des conduites des ouvrages de drainage existant ?		X
15. Générer des déversements accidentels ou occasionnels de déchets solides ou liquides dans le milieu naturel (Exemple, trop plein d'une station de pompage des eaux usées, déchets de chantier,)?		X
16. Nécessiter la modification des logements (Par exemple, surélévation de la côte zéro pour permettre le raccordement des eaux usées ou pour éviter le retour des eaux et l'inondation)?		X
17. Nécessiter l'ouverture et l'aménagement de nouvelles rues ou routes ou l'élargissement de routes/rues existantes comprenant un tronçon unique > 1000 ml et/ou de linéaire total cumulé > 5 km ?		X
18. Nécessiter la création d'un réseau de drainage enterré et/ou un réseau d'assainissement, et/ou réseau d'alimentation en eau potable?		X
19. Comprendre un réseau d'irrigation des espaces verts par les eaux usées traitée?		X
20. Comprendre la création d'établissements municipaux (Exemples : dépôts et ateliers de réparation, marchés aux bestiaux, marché de gros, marchés hebdomadaires marchés municipaux		X

Conclusion: Le projet est classé dans la catégorie C



SECTEUR TECHNIQUE
ATOUJ Mourad

Date, 20 MAI 2022
Signature du vérificateur de la collectivité locale



Présidente de la Commune
Hayet BAYOUDH

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en préparation

Commune : de Carthage

Période (trimestre) : première trimestre 2022

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- Description de l'état global d'avancement des différentes étapes d'étude (Études techniques, PGES, Consultation publique, ...),
- Description des problèmes rencontrés à ce niveau (phase préparation : étude, préparation DAO, conclusion du marché ou contrat travaux),
- Description des résultats obtenus par l'intégration des nouvelles procédures, pour garantir la conformité au MT et guides, Inclure des exemples de justificatifs en annexe (Liste de vérification, liste des bureaux d'études ou consultants recrutés, PV de réunions, photos, etc)

b) Détails par projet

N°	Projet	Catégorisation du projet (Suite au tri)		Etude Environnementale requise		Avancement PGES		Consultation publique pour le PGES		Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier (*)		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observations (**)
		B	C	PGES	CGEAC	provisoire	validé	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action	
01			x						x		x		x		x		x		

01 : Travaux d'assainissement, raccordement des rues au réseaux eaux pluviales à Carthage yasmina.

- (*) La commune à procédé pour la mise en œuvre du projet à une opération d'ordre foncière (acquisition de terrains à l'amiable, cession volontaire, expropriation ou occupation temporaire de terrain)
- (**) Préciser si les mesures environnementales (PGES; CGEAC) ont été ou seront incluses dans le DAO marché ou contrat travaux selon le cas,
Indiquer les actions clés : les difficultés rencontrées, les risques d'accidents environnementaux majeurs, mentionner les blocages, mesures de déplacements de personnes s'il y a lieu,)

Récapitulatif :

Nb de projet en cours de préparation (par catégorie)

Nb de PGES ou CGEAC réalisés :Nb de consultations publiques réalisées :

Nb de PGES validés :

e) Aspects fonciers

Les formulaires ci-dessous seront éventuellement remplis pour chaque projet selon le cas :

Formulaire à remplir en cas de cession volontaire

Description des parcelles, mode d'acquisition et Information							
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m ²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Observations
Nb Total		Total surface					

Formulaire à remplir en cas d'acquisition amiable

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Superficie de la parcelle endommagée et occupée	Statut foncier	Durée d'occupation	Type de culture pratiquée	Nom d'ayants droit	Statut	Prix fixé par ha	Montant fixé de l'indemnisation	Montant reçu	Date de réception	Observations
Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Coûts induits

Formulaire à remplir en cas d'expropriation

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
n° Parcelle	Statut juridique	Surface en m ²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Récapitulatif :

- Surface totale cédée à l'amiable (en m²)
- Surface totale acquise à l'amiable (en m²)
- Surface totale occupée temporairement (en m²)
- Surface totale expropriée (en m²)
- Nombre de plans de réinstallation
- Difficultés rencontrées
- Coûts induits

d) Dossier des annexes

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu



SERVICE TECHNIQUE
ALOMI Moura